

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

*** **

Préalable

Comme déjà soulevé lors de la déclaration de politique générale 2007-2012, l'état des finances communales se détériore davantage chaque année. Cet état de fait est notamment dû à la diminution du fonds des Communes et du dividende de l'AIESH, à la perte des dividendes DEXIA, à l'augmentation du coût du service incendie, de la zone de police, à la libération de capital pour l'abattoir, l'hôpital et le Châlon, mais aussi à l'augmentation récurrente de la masse salariale,...

La situation ne s'améliorant pas, des choix difficiles devront être opérés dans un avenir relativement proche, soit par une augmentation des recettes, c'est-à-dire des taxes dont on sait que l'impact ne sera pas spectaculaire, soit par une diminution des dépenses en agissant une nouvelle fois sur la masse salariale.

Soucieux de l'avenir de la Commune, puisant dans l'expérience des aînés et dans le dynamisme des jeunes, le Collège se doit de présenter, comme l'impose le Code de la Démocratie locale, son programme de politique générale, qui, en principe, doit refléter le programme distribué sous forme de tract pendant la campagne électorale, programme qu'il s'efforcera de respecter selon ses moyens financiers.

Autant que faire se peut, le Collège poursuivra la politique, entreprise en 1989, d'entretien et de rénovation du patrimoine routier, bâti et forestier avec l'aide du personnel communal. Il poursuivra également la mission de service public qui incombe à chaque commune et s'attachera à améliorer le cadre de vie de chacune et chacun par des actions dans tous les domaines relevant de sa compétence.

A propos du programme 2013-2018

TRAVAUX

D'une manière générale, dans chacun des 7 villages qui forment l'Entité de MOMIGNIES,

- ✓ Entretien de la voirie (+/- 250 km) et notamment, enduisage d'environ 30 à 40 km par année ;
- ✓ Entretien des bâtiments communaux ;
- ✓ Entretien des espaces de jeux (sur bénéfiques du bal du Mayeur)
- ✓ Entretien du petit patrimoine culturel, religieux ;
- ✓ Entretien et reboisement des forêts communales ;
- ✓ Plan communal général d'épandage - Zone d'épandage prioritaire.

Voirie

- ✓ Sécurisation du Pont de l'Eau d'Anor à MOMIGNIES.
- ✓ Egouttage rues Trieux Wairies, Quarantaine, Flache Mahy, Kertchenne, Coopérative et Herreuse.
- ✓ Egouttage des Trieux et du Village à MONCEAU-IMBRECHIES, dans le cadre des prochains plans triennaux 2013-2015 et 2016-2018.
- ✓ Egouttage de la rue de la Scierie à MACQUENOISE ;
- ✓ Réfection de la rue Bertignons à MACQUENOISE ;
- ✓ Réfection de la route de Seloignes, dans le cadre d'un projet pilote et du droit de tirage par l'utilisation de tarmac tiède et d'aqueducs sécurisés - réfection du 2^{ème} tronçon ;
- ✓ Réfection du Chemin des Quewettes à SELOIGNES
- ✓ Abords de la Grand-Place de MOMIGNIES ;
- ✓ Réparation des trottoirs à la Cité Pourpre.

Bâtiments

- ✓ Continuité dans les travaux de réfection des toitures, corniches et châssis ;
- ✓ Audit énergétique et travaux y afférents (isolation, thermostats d'ambiance, nouveaux châssis, ...) ;
- ✓ Aménagement de la Commune à MOMIGNIES (nouveaux locaux, sanitaires,...) ;
- ✓ Réfection et aménagement de la Cure de MACON ;
- ✓ Entretien des différentes salles communales.

ENSEIGNEMENT

D'une manière générale, nous voulons garder un label de qualité à notre enseignement communal en exécutant les travaux nécessaires au maintien des locaux et des lieux de travail.

Placement de thermostats d'ambiance dans un souci d'économie d'énergie.

Favoriser la collaboration entre l'Association pour la Promotion du Tourisme, le Centre Culturel local et les écoles à travers différents projets (Semaine Maya, Expo du verre,...)

Promouvoir une alimentation saine.

Associer et sensibiliser les enfants au devoir de mémoire.

Promouvoir l'égalité des chances.

Promouvoir la bibliothèque auprès des jeunes lecteurs via Momiclic - EPN (Internet)

La nouvelle école de Macquenoise représente certes les gros travaux du mandat dans le domaine scolaire.

Un jardin sera réalisé et entretenu dans chaque école.

La plantation d'arbres fruitiers (espèces indigènes) sera entreprise.

Bien sûr, la SECURITE aux alentours des écoles en général restera un point très important

SPORTS

D'une manière générale :

- ✓ Maintien d'un trophée du mérite sportif ;
- ✓ Entretien des terrains de tennis ;
- ✓ Aide et soutien aux clubs sportifs ;
- ✓ Eclairage du terrain multisports à MOMIGNIES ;
- ✓ Entretien et amélioration des infrastructures existantes ;
- ✓ Isolation de la toiture du club de pétanque, chauffage fonctionnel, panneaux photovoltaïques sur le toit ;
- ✓ Soutien à la société des archers.

ENVIRONNEMENT et DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans toutes les forêts, reboisement en utilisant au maximum les essences du terroir, cultivées par nos ouvriers en collaboration avec le service du Département Nature & Forêts (DNF).

- ✓ Réaffectation de terrains incultes en domaine forestier ;
- ✓ Amélioration de chemins agricoles.

Projet « Commune propre » - continuation

- ✓ Respect de la Commune - utilisation des poubelles, vidange de celles-ci ;

- ✓ Diminution des déchets verts par l'achat d'une machine « Mulching »
- ✓ Poursuite de l'opération « fauchage tardif » ;
- ✓ Entretien écologique des cours d'eau communaux ;
- ✓ Information et promotion de la législation sur l'environnement ;
- ✓ Fleurissement des 7 villages ;
- ✓ Mare didactique sur le site du garage communal ;

Chalet forestier de Momignies à rénover - utilisation à des fins pédagogiques et culturelles (Education au respect de l'Environnement et à la Protection de la Nature)

- ✓ Vitrine des métiers de la forêt ;
- ✓ Conditionnement du bâtiment ;
- ✓ Création d'un arboretum (Essences indigènes le long du RAVeL).

Sensibilisation de la population à l'économie d'énergie et aide administrative à l'élaboration des dossiers des particuliers, de même que pour les bâtiments communaux.

Transformation du Centre de transit en parc à conteneurs.

Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) - Plan Maya (en faveur de la sauvegarde des abeilles), arboretum, Plan prés fleuris.

Vigilance quant à l'emploi des pesticides et sensibilisation de la population visant à la réduction progressive de leur emploi

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ Aménagement de trois terrains pour lotissements ;
- ✓ Etude du projet de Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCCATM) ;
- ✓ Etude du projet d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR).

ACTION SOCIALE

CPAS

- ✓ Construction de 8 maisons, dont 2 pour personnes à mobilité réduite sur le terrain de la rue de Nordron (en cours au moment de la rédaction de la présente déclaration) par la société « Notre Maison » ;
- ✓ Logement du type « Abbeyfield », prévu sur le site de l'ancienne scierie, rue d'en Haut, avec la collaboration de la Société du logement « Notre Maison »
- ✓ Soutien à la politique de maintien à domicile des personnes âgées (aides ménagères et familiales, repas à domicile, petits travaux, transport social) ;
- ✓ Continuation de placement des RIS (minimexés) en articles 60 (réinsertion) ;
- ✓ Médiation de dettes et guidance budgétaire ;
- ✓ Poursuite de la politique d'accès à la culture et aux sports ;
- ✓ Maison collective pour accueillantes agréées en collaboration avec « Les petits pas de la Botte » (bâtiment prévu à la gare) ;
- ✓ Deuxième logement de transit, également prévu à la gare ;
- ✓ Travail des étudiants - Projet « Eté solidaire »

Si l'emploi est une forme privilégiée de participation sociale et la voie prioritaire vers l'autonomie, il n'est pas la seule. Le CPAS favorisera la multiplicité des modes d'insertion via un accompagnement adaptés des travailleurs sociaux : emploi, formation, remise à niveau,... en collaboration avec la maison de l'emploi, l'ALE, MIRESEM, ESEM,...

Echevinat des Affaires sociales

Plan de Cohésion Sociale (PCS)

- ✓ Reconduction du projet pour la continuation de l'action engagée et du travail sur le terrain en cours ;
- ✓ Extension aux jeunes des autres villages ;
- ✓ Placement d'un élévateur sur la main courante de l'escalier pour un accès plus aisé des personnes âgées et à mobilité réduite (recherche d'une subside) ;
- ✓ Ecole des devoirs ;
- ✓ Conseil communal des enfants.

Accueil temps libre (ATL)

- ✓ Coordonner l'accueil des enfants de 2 ans $\frac{1}{2}$ à 12 ans pour leur offrir des activités encadrées et des animations éducatives, culturelles et sportives ;
- ✓ Tendre vers l'épanouissement optimal des enfants en facilitant leur garde pendant les heures de travail des parents et en aidant les plus défavorisés ;
- ✓ Formation des accueillantes extra-scolaires.

Le Centre de vacances

- ✓ Continuer à offrir des activités éducatives, culturelles, sportives,... avec un encadrement compétent.

Travail des étudiants

- ✓ Continuer à proposer des jobs et, notamment dans le cadre d' « Été solidaire » ;
- ✓ Aide aux camps de scouts (projet Wellcamp)

Le logement

- ✓ Soutenir, dans la mesure de la légalité et suivant les critères de la Région Wallonne, les candidatures des habitants de Momignies auprès de la Société du logement social « Notre Maison » ;
- ✓ Informer des différentes législations relatives aux logements et notamment pour l'obtention des différentes primes de la Région Wallonne ;
- ✓ Finalisation de deux logements de transit ;
- ✓ Collaborer avec le CPAS dans son action pour améliorer la qualité du logement.

Aide aux personnes âgées

- ✓ Aménagement d'une maison communautaire à FORGE-PHILIPPE ;
- ✓ Conseil Consultatif des aînés ;
- ✓ Création de ponts intergénérationnels ;
- ✓ Travaux au niveau de la santé en collaboration avec l'Observatoire de la santé du Hainaut ;
- ✓ Café Alzheimer ;
- ✓ Soutien au réseau aidant.

LES SENIORS ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Conditionnement des bâtiments publics (salles - utilisation par les clubs 3 X 20) :

- ✓ Rampes d'accès ;
- ✓ Parkings - places réservées ;
- ✓ Label HANDICITY - ASPH

Vigilance au respect de la charte de l'intégration de la personne handicapée.

LE TOURISME

Le RAVeL

- ✓ Entretien du site (Wallo'Net) et création d'animations de promotion autour du site (MET, Via segura,...) ;
- ✓ Panneaux didactiques (histoire de certains sites et lieux dits).

Entretien des sentiers touristiques.

Participation au développement touristique régional en collaboration avec la Maison du Tourisme de Chimay.
Aide à l'entretien des différents sites historiques (monuments dédiés aux héros de la guerre).

A Macon

- ✓ Aménagement d'un espace de jeux au Château-ferme ;
- ✓ Restauration du lavoir.

A Beauwelz

- ✓ Restauration du lavoir ;
- ✓ restauration du monument aux morts, avec demande de subside proposé par le Ministre à l'occasion du centième anniversaire de la déclaration de la guerre 14-18.

A Cendron

- ✓ restauration du monument, qui fera l'objet d'une demande de subside dans le petit patrimoine populaire wallon - à réaliser pour le 02/09/2014, 70^e anniversaire de l'entrée des Américains.

A Momignies

- ✓ Restauration du site de la Fontaine de la Kertchenne.

A Macquenoise

- ✓ Valorisation du site de COURQUAIN en partenariat avec la Maison du Tourisme, la Communauté de Communes des 3 rivières, les opérateurs français et belges et l'aide du Fonds Européen INTERREG.

CULTURE - LOISIRS

Culture

- ✓ Partenariat avec le Centre Culturel ;
- ✓ Soutien à l'Académie de Musique ;
- ✓ Salle supplémentaire pour les musiciens de BEAUWELZ ;
- ✓ Territoires de la mémoire : association des jeunes (puzzle, spectacles, expo,...) ;
- ✓ Aménagement de l'arrière du Kursaal ;
- ✓ Travaux d'aménagement de la Bibliothèque ;
- ✓ Prolongation du dossier Momi Clic - Espace Public Numérique public ;
- ✓ Jumelages - Echanges avec la France (MONT-SUR-GUESNES et ANOR) et la Pologne (GIZALSKI)

Loisirs

- ✓ Abords de la salle Familia à Macon ;
- ✓ Feu d'artifice et festivités lors de la Fête Nationale du 21 juillet.

PROGRAMME EUROPEEN 2014-2020

Recherche de subsides européens pour la construction d'un bâtiment adossé au CPAS qui permette l'extension de la bibliothèque et du CPAS et la création d'une salle d'accueil pour la décentralisation de Momiclic-EPN et pour l'informatisation de la bibliothèque (fiche dans le cadre du programme européen 2014-2020).

PME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

- ✓ Soutien aux indépendants et aux entreprises locales ;
- ✓ Aide aux fermiers dans le cadre de l'obtention des primes allouées par la Région Wallonne ;
- ✓ Projet transfrontalier de développement de la zone industrielle en collaboration avec IGRETEC ;
- ✓ Maintien de la non-taxation du personnel employé ;

- ✓ Favoriser le secteur HORECA, l'artisanat et le commerce en développant l'attractivité touristique de notre Commune ;
- ✓ Réponse politique aux demandes ponctuelles des acteurs économiques de la Commune.

En Conclusion

Comme nous l'avons déjà affirmé, nous refusons de jeter de la poudre aux yeux ou de rêver de châteaux en Espagne.

Toutefois, les prévisions définies dans la présente déclaration de politique générale nous semblent possibles et réalisables au cours de ce mandat 2013-2018.

Evidemment, nous avons prévu beaucoup pour réaliser assez et, six ans risquent d'être une période trop courte. Aussi, d'ores et déjà, nous nous engageons à entreprendre le maximum sans pour autant tout promettre.

Continuer la même politique de proximité dans un même esprit de solidarité à l'égard de tous et à l'écoute de chacun, en respectant les libertés fondamentales, bref en pratiquant une politique de bon père de famille tel reste notre objectif pour le mandat 2013-2018.

Fidélité à un idéal, confiance en ses collaborateurs et colistiers, continuité dans l'action, humanisme dans les relations avec le citoyen, considération de chacun, volonté d'être au service de tous et à l'écoute de chacun, solidarité à l'égard de tous,... tels sont encore et toujours les fils conducteurs de notre action de mandataires d'expérience.

Administration Communale de 6590 MOMIGNIES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 AVRIL 2013

Présents :

MM. DEPRET Albert, Bourgmestre ; BAYARD E., DAUBERCIES, RIEZ, SALENGROS,
Echevins ;
FORTEMPS, POUILLAIN, MONIN, BROUSMICHE, DELAPAS, VANDENDORPE,
BACHELARD, POLOME, BAYARD A., JACQUET, GOB, ABRASSART, Conseillers
communaux ;
PHILIPPE Francis, Secrétaire. Excusé : LAPOTRE

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE 2013-2018

Le Conseil communal,

Attendu que, suite aux élections communales du 14 octobre 2012, le Collège Communal doit présenter son programme de politique générale 2013-2018 ;

Vu le projet de déclaration de politique générale 2013-2018 proposé par le Collège Communal,

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1123-27 ;

Vu les dispositions légales en la matière ;

DECIDE par 12 voix contre 3 et 2 abstentions :

Article premier : D'approuver la déclaration de politique générale 2013-2018 présentée par le Collège Communal.

Article 2 : Copies de la présente et de la déclaration de politique générale seront transmises au S.P.W., Direction Générale des Pouvoirs Locaux.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire,
(s) F. PHILIPPE

Pour extrait conforme, le 13 mai 2013

Le Président,
(s) A. DEPRET

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

